



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Politique et réglementation

Question écrite n° 36172

Texte de la question

M Jean Royer aimerait avoir des précisions sur les intentions du Gouvernement en matière de lutte contre le chômage. Il demande pour cela à M le Premier ministre de bien vouloir expliciter la réponse qu'il a faite à ce sujet aux représentants du syndicat Force ouvrière. En effet, selon cette déclaration : « Les dotations de la loi de finances 1988 initiale seraient abondées par les reliquats de la gestion 1987 du ministère des affaires sociales », et ces fonds seraient bloqués pour utilisation à partir du 1er juillet 1988 afin que « les actions susceptibles d'être mises en œuvre dans la deuxième partie de l'année soient supérieures à celles déjà prévues pour le premier trimestre ».

Données clés

Auteur : [M. Royer Jean](#)

Circonscription : - NI

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 36172

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Service du Premier Ministre

Ministère attributaire : Premier Ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 février 1988, page 514